

En optimisant ou en remplaçant les appareils de froid de votre entreprise, vous pouvez diminuer significativement votre consommation d'électricité.

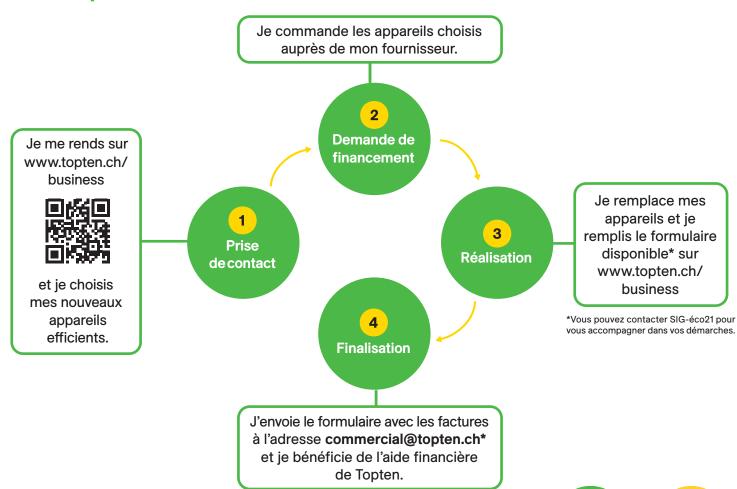
# Vos avantages

Je réduis ma consommation d'énergie.

J'optimise la durée de vie et la performance de mon matériel.

J'améliore le confort de mes collaborateurs et collaboratrices.

# Les étapes à réaliser



\*Au maximum 6 mois après la date de la facture.





## Les solutions de financement

### **PRIMES TOPTEN**

Les primes Topten peuvent aller jusqu'à 25% du prix d'achat.

### PRÊT SIG-éco21

Une solution de prêt facilité avec un remboursement simple directement sur la facture SIG.

#### **PLATEFORME IMPACT**

Votre projet est soutenu par des contributeurs privés grâce à la plateforme de financement participatif de SIG:

www.sig-impact.ch

**PrGKilowatt** 



Programme de subventions : ProKilowatt, % CimArk SA, Sion Direction : Office fédéral de l'énergie (OFEN), Berne

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter:

Par e-mail:

eco21.pme@sig-ge.ch

Par téléphone:

0844 21 00 21



